

BILAN ANNUEL 2025

Tribunal administratif de Toulon

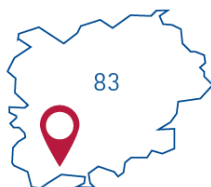


Sylvie BADER-KOZA
Présidente du tribunal
administratif de Toulon

“ L’année 2025 a vu le nombre d'affaires enregistrées au tribunal administratif de Toulon augmenter considérablement, de 34 % par rapport à 2024, pour atteindre le chiffre record de 5 513 recours déposés devant la juridiction.

Cette situation inédite s'explique par l'explosion du contentieux du droit des étrangers, en augmentation de 80 % par rapport à l'année dernière. Le traitement de ce contentieux étant à délais contraints, cela implique un fort effet d'éviction sur les autres types d'affaires jugées par le tribunal.

Pour autant, l'année 2025 a été marquée par le traitement intégral et prioritaire des plus de 900 dossiers en attente d'être jugés et qui étaient relatifs à l'indemnisation des victimes de l'amiante, particulièrement dans le département du Var. Cette année s'est également caractérisée par la mise en œuvre du nouveau site internet de la juridiction et la communication fluide et régulière de nos jugements sur les réseaux sociaux spécialisés.



Var



Effectifs de la juridiction :

45

personnes dont :

18

magistrates
et magistrats

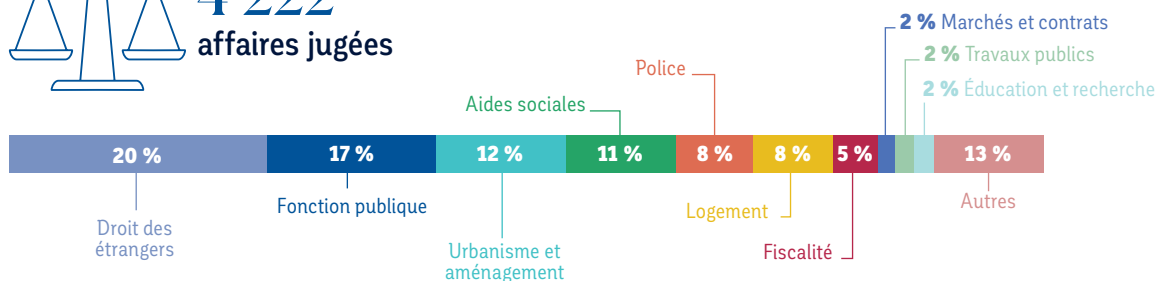
27

agentes et agents de greffe
et aides à la décision

2025 en chiffres



4 222
affaires jugées



Aides sociales : aides financières aux personnes (RSA), aux familles, à l'enfance, aux personnes handicapées ou âgées, aides médicales d'État, etc.

Droit des étrangers : titres et visas de séjour, titres de travail, expulsions, extraditions, etc.

Éducation et recherche : inscription, déroulement et obtention des examens dans les établissements d'enseignement public et privé.

Fiscalité : impôts locaux, impôt sur le revenu, TVA, etc.

Fonction publique : relations des fonctionnaires et des agents publics avec leur employeur.

Logement : aides financières au logement, droit au logement opposable, organismes de HLM, etc.

Marchés et contrats : marchés passés par l'État et les collectivités territoriales avec des opérateurs privés.

Police : mesures pour faire respecter la sécurité, la salubrité et l'ordre public (permis de conduire, débits de boisson, déchets, stationnement, immeubles insalubres, etc.)

Travaux publics : dommages sur le domaine public ou causés par les ouvrages publics (routes, bâtiments, lignes de transports, etc.)

Urbanisme et aménagement : permis de construire, droit de préemption, aménagement commercial, plans locaux d'urbanisme, etc.



547

affaires jugées en urgence (référés)

✚ 31 % par rapport à 2024



5 513

affaires enregistrées

✚ 35 % par rapport à 2024



1 an 1 mois et 19 jours

de délai moyen de jugement

- 40 jours par rapport à 2024



76 %

des décisions du tribunal ont été confirmées en appel



18

médiations engagées

36 % de taux de réussite